



Communiqué de presse

Informations : +41 61 280 8188
press@bis.org
www.bis.org

Réf. : 77/2013 F

15 octobre 2013

Le Comité de Bâle met à jour la méthodologie d'évaluation de la conformité des réglementations avec les normes de fonds propres

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire publie, ce jour, une [version révisée](#) de la méthodologie employée dans le cadre de son programme d'évaluation de la concordance des réglementations (RCAP) dans ses juridictions membres.

Le RCAP a été mis en place par le Comité en vue de favoriser l'application intégrale et uniforme du cadre réglementaire de Bâle. Les évaluations réalisées dans le cadre de ce programme contribuent à mettre en évidence les répercussions possibles d'éventuelles lacunes dans la réglementation sur la stabilité financière et sur les conditions réglementaires dans lesquelles opèrent les banques actives à l'international.

Les modifications introduites dans la méthodologie correspondent à des améliorations apportées, par le Comité, aux processus et procédures RCAP sur la base des enseignements tirés du travail de suivi et d'évaluation déjà accompli. La nouvelle version du document définit un cadre de référence pour évaluer la conformité réglementaire des différentes juridictions eu égard aux normes de Bâle et présente les principes sous-tendant les approches et méthodes applicables dans le cadre du RCAP.

S'appuyant sur l'expérience acquise dans le cadre du RCAP et d'autres efforts entrepris pour réformer la réglementation, ce document est destiné à l'usage des autorités nationales aux fins d'auto-évaluations. La version mise à jour inclut le [questionnaire RCAP](#) utilisé par les juridictions pour évaluer le degré de conformité de leurs réglementations respectives avec les normes de Bâle sur les fonds propres. Il s'agit, ainsi, d'aider les juridictions membres du Comité de Bâle, et autres autorités de réglementation et de contrôle, à vérifier et à améliorer la conformité des réglementations nationales avec les normes de Bâle correspondantes.

La méthodologie sera actualisée périodiquement, à mesure que d'autres améliorations seront apportées au RCAP.